

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Suares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Regroupement des salles de cinéma d'art et essai quai Amiral Sala – Demandes de subventions.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Bayonne soutient depuis de nombreuses années l'activité de cinéma d'art et essai.

C'est ainsi que d'une part, elle a aménagé deux salles de cinéma dont elle est propriétaire dans un immeuble sis 3 quai Amiral Sala (« L'autre cinéma ») et que d'autre part, elle est locataire d'une autre salle dans le même quartier (cinéma « Atalante » sis 7 rue Denis Etcheverry). Ces trois salles sont mises à disposition de l'association Cinéma et Cultures qui les exploite.

L'immeuble attenant à l'immeuble 3, quai Amiral Sala étant vide, son acquisition permettra de regrouper sur un seul lieu les trois salles de cinéma d'art et essai, ce qui favorisera la synergie de moyens et contribuera à une meilleure lisibilité de l'offre en la matière. Dans un site privilégié, facile d'accès, l'établissement disposera d'un potentiel attractif intéressant.

Les cinémas intégreront une opération d'aménagement d'ensemble de l'immeuble, quai Amiral Sala, qui comprendra également la réfection de logements. Sur la totalité de l'opération évaluée à 2 530 000 € HT, les travaux relatifs au cinéma (honoraires inclus) sont estimés à 2 000 000 € HT.

Cette opération est susceptible d'être soutenue financièrement par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et par le conseil régional d'Aquitaine.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de ces partenaires potentiels, aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.